

Revue critique d'histoire et de littérature. 1934.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).

sciences » et n'était connue que par des allusions. M. Asin en donne le résumé. Il importe de noter que Ibn Hazm y propose bien moins une « théorie du savoir » ou une classification philosophique, qu'un plan de haute pédagogie conçu en théologien et en moraliste responsable. Ce plan embrasse l'encyclopédie des sciences islamiques, au terme desquelles Ibn Hazm se révèle l'homme du dilemme et « adopte une attitude parfaitement pascalienne ».

Un autre mémoire dû à M. R. Ruiz Orsetti étudie un document intéressant une période encore récente, « la guerre d'Afrique de 1859-1860, d'après un Marocain de l'époque ». — Un grand intérêt bibliographique s'attache à la minutieuse publication d'un « catalogue des fonds arabes primitifs de l'Escorial », due aux soins de M. Nemesio Morata ; parmi les quelque quatre cent cinquante volumes décrits dans cet antique catalogue bilingue, on relève avec mélancolie ceux qui ne sont plus pour nous que des titres. — Mentionnons enfin une étude en français du P<sup>r</sup> I. Kratchkovsky sur « une anthologie maghribine inconnue [conservée] à Léninegrad ».

Il faut ajouter encore que chaque volume contient une rubrique des « Revues et livres », quelques variétés et des informations officielles. C'est donc le tableau complet d'une activité remarquable, où arabisants, historiens, philosophes, trouveront également leur bien. Soyons reconnaissants aussi de l'heureuse mesure qui a fait adopter une transcription fixe et rigoureuse des vocables arabes, conforme au système international. Évidemment la forme espagnole, consacrée par un usage millénaire, est d'une authenticité tout à fait vénérable, mais il faut avouer qu'elle ménage parfois bien des surprises aux arabisants non espagnols. Cela suggère une autre remarque ; qu'un confrère étranger se serve occasionnellement de la langue française, c'est un honneur auquel nous sommes sensibles. Ne serait-il pas possible alors qu'un confrère français soit prié de jeter discrètement un coup d'œil amical sur les épreuves ? C'est un petit service que ne refuserait aucun arabisant ; la demande serait légitime et les conséquences particulièrement heureuses. Un tel vœu d'ailleurs est inspiré par la haute estime que commande le sérieux scientifique de la Revue *Al-Andalus*.

Henry CORBIN.

---

Miguel ASIN PALACIOS, *Vidas de Santones andaluces. La « Epistola de la Santidad » de Ibn 'Arabi de Murcia* (Escuelas de Estudios Arabes de Madrid y Granada). Madrid, impr. de E. Maestre, Pozas, 14, 1933 ; in-8°, 202 pages.

Ce petit volume sera d'une appréciable utilité pour tout lecteur ou étudiant d'Ibn 'Arabi. On peut regretter de ne pas y trouver le texte

arabe, mais la série dans laquelle il prend place est plutôt destinée à initier un public non spécialisé. Quoiqu'il en soit, cette « Épître de la sainteté » (*Risālat al Quds*) constitue, comme le souligne M. Asin dans son intéressante introduction, un document biographique tout à fait précieux. Ibn 'Arabī, né à Murcie et mort à Damas (1240), n'a pas cessé au cours d'une vie itinérante qui le mena d'une extrémité à l'autre du monde islamique, de prêcher, d'enseigner, de rédiger des traités dont le nombre total se chiffrerait par centaines, si tous nous avaient été conservés. Or, les allusions biographiques y abondent ; à l'aide du volumineux ouvrage que sont les *Futūhāt* (les *Révélation mecquoises*) M. Asin a pu reconstituer une « autobiographie chronologique » qui ouvre la série d'essais consacrés par lui au mystique de Murcie. Si ce dernier aime à mentionner fréquemment mais furtivement ses maîtres spirituels et ses compagnons, on devine quelle signification revêt cette épître écrite de la Mecque en 1223 (Hég. 600) à un ami de Tunis, où se trouve justement décrite la vie d'une cinquantaine de ses confrères en vie mystique.

Le traducteur propose d'y distinguer quatre sections. La première est consacrée à la description du relâchement et de la décadence du soufisme oriental, qu'accuse plus fortement encore le contraste avec la dignité et le sérieux des mystiques d'Andalousie et du Maghreb. Une seconde section forme un dialogue d'Ibn 'Arabī avec sa propre âme qu'il oblige, en la comparant aux héros spirituels de l'Islam, à confesser sa déficience. La troisième est de beaucoup la plus étendue : elle contient la biographie des maîtres et des compagnons spirituels d'Ibn 'Arabī, et fournit ainsi à la fois des données authentiques sur sa formation et un tableau très vivant de la vie religieuse de l'Islam au XII<sup>e</sup> siècle, en Andalousie et en Afrique. Toutes les classes sociales y sont représentées sous les diverses formes de la vie ascétique : il y a l'ermite, le cénobite, le prêcheur, le chevalier errant, etc. Là aussi on accordera qu'il y a peut-être un intérêt plus grand encore, « celui d'offrir à l'historien une vision anticipée (peut-être même un précédent explicatif) de la secte des *Alumbrados* », qui se répandit en Andalousie et en Castille dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle. Mais cela même n'abolit pas, nous semble-t-il, les similitudes qui ont été relevées entre eux et les « spirituels » de la même époque en Allemagne et en Flandre, et la porte reste ouverte aux recherches qui ont déjà été tentées de ce côté. — Ajoutons enfin que la quatrième section est d'un caractère doctrinal, c'est une sorte de méditation qui n'est donnée ici qu'en résumé.

Un problème que touche Ibn 'Arabī au cours de sa lettre a précisément soulevé les plus vives controverses parmi les mystiques de l'Islam : c'est

celui de l'intervention de la musique et du chant dans la pratique de la vie religieuse. La légitimité du *sama'* ou concert spirituel a été vivement contestée par les uns, admise par les autres, mais comme un degré inférieur dans la hiérarchie des états mystiques. Al-Ghazālī a écrit sur l'expérience musicale des pages qui peuvent encore inspirer notre psychologie moderne. Quant à Ibn 'Arabī sa désapprobation est fort nette ; elle s'exprime dans des phrases comme celle-ci : « Le chant religieux peut bien emprunter sa sublimité aux mystiques qui le pratiquent, mais jamais ceux-ci n'acquièrent par cet exercice une dignité plus haute (p. 41). » Ce témoignage est d'autant plus intéressant qu'Ibn 'Arabī confesse avoir fait lui-même l'expérience de ces séances de *sama'* au cours de nuits d'extase, mais lorsqu'à l'aurore il fallait se rendre à la mosquée pour la prière, on n'éprouvait que lassitude et dégoût ; s'il prêcha à la Mecque contre cette pratique, c'est qu'il avait le sentiment amer qu'elle déterminait un recul dans le parcours des états mystiques. Aussi bien lui est-il facile de donner à ceci un fondement théologique. Il groupe les états intérieurs en oppositions dialectiques, et fait intervenir comme motif ultime l'assistance de l'ange, ministre de science pour l'esprit, ou au contraire la suggestion du démon, tentateur de l'âme sensible. Maintenant, un état émotionnel peut naître de l'audition musicale ou bien de la lecture du Qor'ān. Dans le premier cas, le sujet qui l'expérimente descend à quelque une de ces qualités inférieures, opposées à celles de l'état psychologique né de la lecture du Qor'ān. Encore ici Ibn 'Arabī prend-il soin de souligner qu'il s'agit bien de l'idée éveillée par le texte, et non point de la représentation de quelque amour humain sublimé.

Ces analyses ne sont point seulement intéressantes pour l'histoire des idées mystiques. Ibn 'Arabī explique que la racine de cette différence tient à ce que parmi ces états, les uns sont évoqués par la « Parole de Dieu », tandis que la force évocatrice de la musique et du rythme n'est que la « parole humaine », créée et finie. Or, si l'on songe par exemple aux reproches sévères que la « théologie dialectique » a adressés ces dernières années à la « théologie de l'expérience » de Schleiermacher, on pressent que les spirituels de l'Islam peuvent de leur côté projeter une lumière sur le problème considéré en lui-même. C'est dire tout le profit que l'on peut tirer de ce nouveau travail de M. Asin.

Henry CORBIN.